



Risques suite au changement d'un avocat c/ aide juridictionnelle

Par Isa1612, le 11/10/2011 à 17:58

Bonjour,

En février 2011, j'ai obtenu l'aide juridictionnelle totale (appel à Versailles). Suite à un appel incident formé fin juillet, mon avoué m'a dit le 05 sept. que j'avais seulement jusqu'au 20 sept. pour lui faire parvenir mes pièces et conclusions, faute de quoi il serait trop tard pour conclure. Je suis invalide (raison pour laquelle je n'ai plus les moyens de payer un avocat) et je n'ai pas la même disponibilité que tout le monde. Je lui ai donc demandé d'obtenir des délais, ce à quoi il m'a répondu que ce n'était pas possible.

J'ai donc appelé le greffe, qui à ma grande surprise m'a donné les dates du 08 décembre pour la clôture des débats et du 03 février pour l'audience. La greffière a ajouté que pour transmettre les nouvelles pièces, nous avons jusqu'à deux semaines avant la date de clôture. Est-ce exact ? Mon avoué m'a-t-il menti ?

Il a très mal pris le fait que je me suis renseignée auprès du Greffe et m'a adressée une lettre très agressive. Avant cela, il m'a dit au tél que mon dossier ne valait pas la peine et il semble, d'après ses propos, s'être rangé totalement aux côtés de la partie adverse. Je voudrais changer d'avoué mais dans le cadre des délais à respecter, est-ce que je prends un risque puisque c'est une procédure qui prend du temps ? Ou bien serait-il possible de demander un report ? Je n'ai aucune confiance en lui et il m'a laissé entendre que le succès du dossier était entre ses mains (bien sûr qu'il l'est !) et qu'il n'était pas obligé de "bien plaider" ! Il n'a même pas cherché à savoir quels étaient les éléments que je souhaitais apporter mais au contraire m'a pressé "d'en finir". Je suis extrêmement inquiète car je risque gros (dans le cadre d'une séparation je risque de devoir quitter mon domicile sans avoir nulle part où aller). J'ai pourtant beaucoup d'éléments à apporter vu que mon ex ment et que je peux le prouver à condition d'en avoir le temps. Que me conseillez-vous ? Merci d'avance pour vos réponses.